

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 22-01-2015**

L'an deux mil quinze et le 22 janvier à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Belle JC, Revol C, Reist-Picard J, Coldepin P, Roudier R,  
Mmes Girard P, Foucry-Gautier S, Prot MT, Buit C, Montagnon G, Delhome V,  
Poulenard MT

Date de convocation : 15-01-2015

Secrétaire de séance : Foucry-Gautier S

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

1°-Lancement d'une consultation sur le BOAMP pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école

2°-Le maire autorise le conseil municipal à signer une convention avec la préfecture pour la dématérialisation des actes administratifs, cela prendra effet au 01-06-2015

3°-convention avec France pylônes towers.

4°-Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée sud RD 247 aux postes la garde et les plots tranche II dissimulation des réseaux téléphoniques montant restant à charge à la commune 44900€.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

Rapport des commissions

-commission bâtiment

Une des salles de l'aréna a été peinte par l'adjoint technique.

-commission voirie

\*Pour la mise en sécurité des élèves, le trottoir et l'arrêt de car devant l'école ont été aménagés.

\*Le long de la RD 241, la glissière en bois sera prolongée.

\*une réflexion est à mener concernant le trottoir en haut de la montée de la forge, à chaque intempérie des trous se forment.

-commission assainissement

Vu le refus de certains riverains pour passer dans leur propriété, le projet d'extension de l'assainissement au quartier des massonières sera modifié.

Le Maire

Max Osternaud